petit gamin qui se nomme Florimond H..., était allé demander pour un sou de figues. Pendant qu'elle le servait, Mme Comerre s'aperçut qu'un paquet de chocolat était encore enlevé, et que le petit H... tenait sa main cachée sous son tablier de travail. Elle lui demanda si ce n'était pas lui qui avait pris le paquet, mais Florimond H... lui répondit sur un ton menaçant : « Vous pouvez me visiter, madame, je n'ai rien du tout, et je vais vous faire marcher. »

L'épicière laissa partir son client, mais elle en informa un ami de la famille, M. Coulier, qui venait d'entrer, et le pria de se rendre chez M. Duparcq.

Lorsque M. Coulier arriva chez celui-ci, le petit Florimond H... vint ouvrir la porte, et répondit à M. Coulier qui demandait à voir M. Duparcq, que, ni le patron ni la patronne n'étaient dans la maison.

Comme M. Coulier insistait, le bruit de la conversation arriva jusqu'aux oreilles de Mme Duparcq qui était dans une place voisine et qui se présenta. Après des explications, le petit fut conduit, malgré sa résistance, chez Mme Comerre qui le reconnut parfaitement. Pendant ce temps, un employé de la maison Duparcq visitait la cave où travaillait le petit gamin et retrouvait le paquet de chocolat. Cet employé se rendit aussitôt chez Mme Comerre et, aidé de M. Coulier, conduisit H... au poste de la rue Saint-Vincent-de-Paul.

Interrogé par M. le commissaire, le petit voleur n'a pas voulu avouer le fait, sans toutefois le nier en présence des affirmations des témoins ; il a été maintenu au dépôt.

Le petit Florimond H... n'en serait pas à son coup d'essai, car il a, paraît-il, demandé dernièrement une gamelle chez M. Duparcq pour y faire du chocolat.

**Une scène de ménage.** — Depuis un certain temps, les époux D... qui vivaient en assez mauvaise intelligence, avaient dû se séparer. Ils avaient emporté, chacun de leur côté, les objets qui leur appartenaient et le mari, à la suite de cette désunion, avait vendu son mobilier et demeurait chez son père, Mme D... s'était emparée de divers objets et de deux livrets de caisse d'épargne d'une valeur de cent francs chacun. Le mari ayant appris que sa femme détenait les deux livrets qui avaient été inscrits en son nom vint, jeudi après midi, l'attendre à la sortie d'une fabrique, près du pont du chemin de fer où elle travaille et les lui réclama. Mme D... refusa de les lui donner et une querelle s'engagea.

Pour en terminer, le mari, furieux, dit à sa femme qu'il allait acheter un revolver pour la tuer et en effet, il se rendit chez M. Lien, armurier rue du Curé, acheta un revolver, puis s'en retourna près de la porte de la fabrique.

Pendant son absence, Mme D..., qui demeure chez ses parents, au Blanc Seau, se rendait chez le garde-champêtre de la portier pour l'avertir de ce qui se passait. Ce dernier étant absent, Mme D... alla à sa rencontre dans la direction de Roubaix et elle le trouva dans la rue de Mouveaux. A peine avait-elle donné les explications nécessaires au garde-champêtre qu'elle vit arriver son mari.

Celui-ci, croyant échapper aux recherches de police, entra dans un estaminet de la rue de Mouveaux où il aurait, paraît-il, déposé un paquet contenant le revolver ; mais au même instant, le garde du Blanc Seau et un agent de police de Roubaix l'arrêtèrent, et après l'avoir fouillé, le conduisirent chez M. Legrand, commissaire de police du deuxième arrondissement. Quelques minutes plus tard le revolver était retrouvé, et M. D... était remis en liberté.

**Tapage nocturne.** — Jeudi soir, un tisserand, M. Ferdinand Vandamme, venant de Gand, et demeurant à l'estaminet des Armes de Gand, rue de Lannoy, était allé chez M. Lefebvre, cabaretier, rue des Fossés, où demeure sa femme, pour l'inviter à retourner avec lui et reprendre la vie commune. Sur le refus de sa tendre moitié » Vandamme aurait fait tant de tapage en l'insultant, que la police, attirée par le bruit, a dû rédiger un rapport.

Vers onze heures du soir, Mme Louis D..., qui avait absorbé de nombreux verres de toutes sortes, vint se plaindre à la police que son mari l'avait battue. Comme elle ne portait aucune trace de violences et qu'elle était complètement ivre, Mme Louis D... fut mise au dépôt.

**Expositions colombophiles.** — Les expositions de MM. Alph. Vaissier, Emile Baas, Joseph Boudry et Desobry peuvent être classées dans les plus belles de cette année et ont attiré au cercle *Union* un nombre considérable de visiteurs.

Ces Messieurs avaient eu la précaution de donner les états de service de leurs pigeons ; aussi, l'attraction en était-elle doublée.

A signaler le pigeon surnommé *Le Congo* et appartenant à M. Vaissier; ce pigeon peut être cité comme le type idéal du pigeon voyageur. Très remarquée *aussi une très jolie femelle bleue faisant l'admiration* des amateurs ; au surplus, tous les sujets choisis de main de maître promettent à leur propriétaire une campagne exceptionnelle.

Nos compliments aussi à monsieur Emile Baas, la race du *Vieux Lof* est toujours là ; nous pensons même que M. Baas l'a encore perfectionnée, car ses descendants sont aussi beaux que le célèbre bleu. Les jeunes de l'année 1888 nous paraissent doués des meilleures qualités et promettre un brillant avenir.

Monsieur Joseph Boudry a fait un grand pas dans l'art colombophile ; ses voyageurs, sortent pour la plupart des grands pigeonniers de la ville dénotent les meilleures dispositions. Il est facile de voir que M. Boudry s'inspire des vrais principes pour l'entretien de ses pigeons durant la saison que nous traversons.

M. Desobry, dont nous ne connaissions pas encore le pigeonnier, a exposé une série de vingt pigeons pour la plupart très beaux. A citer surtout deux vieux routiers couverts de gloire maintes et maintes fois.

En résumé, bonne journée pour nos colombophiles et surtout étude très instructive ! Les progrès faits par les membres du Cercle *Union* démontrent d'une façon absolue la nécessité des expositions partielles.

Dimanche prochain revue des pigeonniers de MM. Ed. Browaeys et Médard Bekeyser de Roubaix et de MM. Antoine Ansemme et Juste Honoré de Tourcoing. Ces amateurs sont trop connus pour qu'il soit nécessaire d'appeler l'attention de nos colombophiles sur cette exhibition.

**Chronique colombophile.** — Dimanche 13 janvier 1889, première exposition partielle de la société colombophile l' « Etoile du Nord » établie chez le sieur Emile Maton, 47, rue Blanchemaille. MM. Auguste Beaufort et Emile Maton exposeront leurs pigeons de dix heures du matin à six heures du soir. Entrée libre.

**Les « Prévoyants de l'Avenir ».** — Le bureau de la 127e section (Roubaix) a l'honneur de rappeler aux sociétaires que l'assemblée générale de la section aura lieu dimanche prochain, 13 janvier, *Café du Globe*, 84, Grande-Rue, à 10 heures du matin.

Les sociétaires qui n'auraient pas reçu de lettre de convocation sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

La présence à cette réunion est obligatoire sous peine d'une amende d'un franc, sauf pour les dames. Afin de faciliter le contrôle, les sociétaires auront soin de se munir de leurs cartes rouges.

Cette réunion étant publique, le bureau invite les personnes qui s'intéresseraient à cette *caisse civile de retraite* à vouloir bien y assister; elles pourront ainsi se rendre compte des travaux, accomplis et des progrès réalisés par la société.

**Ecole nationale des Arts Industriels de Roubaix.** — Travaux pratiques de remettage à l'usage des ouvriers rentreurs, cour de l'hôtel des Pompiers, tous les dimanches à 10 h. du matin, sous la direction de M. Ch. Vinque, maître rentreur, M. Delplanque.

Cours de chauffeurs à l'ancien conditionnement rue du Château, tous les dimanches à 10 h. du matin, professeur : M. E. Cornut.

**Boulangerie coopérative roubaisienne.** — L'assemblée annuelle sera tenue dimanche 13 janvier 1889, à 3 heures après-midi au café du *Beau Jardin*, tenu par M. Gustave Leclercq, rue St-Georges. Voici l'ordre du jour :

1° Compte-rendu des opérations de l'année; 2° Rapport de la Commission de contrôle; 3° Lecture du règlement (modifications); nominations de six membres administrateurs; 5° Nomination de la Commission de contrôle pour 1889.

Cette réunion étant d'une importance exceptionnelle, on est prié de ne pas y manquer.

Le partage des bénéfices aura lieu le dimanche 20 courant, de 9 heures du matin à midi et de 2 heures à 7 heures du soir, par ordre alphabétique, depuis la lettre A jusqu'à K et depuis L jusqu'à Z le dimanche suivant 27 courant, aux mêmes heures, au local de la société, chez M. Victor Bocquet, place Sainte-Elisabeth, 138.

**Bureau des épaves.** — Une boucle d'oreille en or trouvée sur la voie publique depuis trois jours par un pensionnaire de l'hospice a été déposée au bureau de M. le commissaire central où on peut le réclamer.

**Société de consommation de Roubaix.** — Prix du pain : Gruau, 3 livres, 0,58 ; Blanc, 3 livres, 0,53; Ménage, 4 livres, 0,58.

**Wattrelos.** — Une rixe a éclaté, jeudi, entre plusieurs gamins au hameau du Crétinier. Un jeune ouvrier, M. Alfred Castel, âgé de treize ans, se rendait à son travail, vers neuf heures du matin, lorsqu'arrivé entre le Crétinier et la ferme Béghin, trois petits gamins, qui suivaient la voiture de M. Cornille, de Mouscron, se jetèrent tout à coup sur lui et le rouèrent de coups. Le plus grand des trois se serait, paraît-il, servi d'un vieux couteau ; le jeune Alfred Castel a reçu quelques blessures sans gravité au dessus de l'oreille droite. Les agresseurs sont jusqu'ici, restés inconnus, mais ne tarderont tarder à être découverts.

*— Une escroquerie* — Une affaire d'escroquerie dans laquelle serait compromis un jeune homme d'une honorable famille, de Wattrelos, vient d'être découverte à Wattrelos. Nous donnerons demain d'autres détails pour ne pas entraver l'action de la justice.

*— La jeune fille disparue.* — Mlle Elise Cautiron, dont nous avions annoncé la disparition, nous prie de dire qu'en effet elle a quitté le toit paternel, mais qu'elle n'a jamais cessé d'entretenir des relations toutes filiales avec ses parents.

**Willems.** — Un petit garçon et une petite fille, Louis Galle, âgé de 14 ans et Angèle Galle, âgée de 11 ans, ont été arrêtés, jeudi soir, par la douane de Willems, porteurs de tabac et de café vert de provenance étrangère.

**Sailly lez-Lannoy.** — *Un commencement d'incendie.* — Il y a quelques jours, une épicière de Sailly, Mme Rys, croyant avoir complètement éteint sa lampe à pétrole, était allée se coucher, vers dix heures du soir, lorsque elle sentit une odeur de fumée. Elle crut tout d'abord que cette odeur était occasionnée par la pipe que son mari venait d'allumer, mais la fumée augmentant, Mme Rys se leva. Le crochet auquel était suspendue la lampe s'était brisé et celle-ci n'étant pas bien éteinte, avait communiqué le feu au papier qui se trouvait sur le comptoir. Mme Rys appela son mari et, avec l'aide d'un voisin, ils parvinrent à éteindre assez promptement ce commencement d'incendie. Les dégâts sont cependant assez élevés : ils sont évalués à douze cents francs. Il y a assurance à la compagnie l'*Aigle*.


# CANAL DE PANAMA

**Réunion des intéressés, le 18 janvier, au** *Demi Cercle*, à 8 heures du soir. 18542

**CARTES VISITES.** — L'imprimerie de *Journal de Roubaix* offre, à un prix exceptionnel, aux lecteurs du journal, une boîte contenant cent cartes-visites et cent enveloppes.

**Les arbres fruitiers.** — Les personne qui désirent des renseignements sur la conduite des arbres fruitiers, les trouveront dans le traité d'arboriculture de M. Griffon, professeur en chef à l'école d'arboriculture de Tournai. Ce traité vient de paraître en deuxième édition; on peut se le procurer à la librairie du **« Journal de Roubaix »**, 17, rue Neuve.

AVIS IMPORTANT. — **La Maison SONNEVILLE** est la seule qui, par des procédés spéciaux, teint les étoffes de laine noire, châles longs de deuil, **en toutes nuances** S'adresser à la succursale : **11, rue du Vieil-Abreuvoir, Roubaix.** 34526

**Nous appelons l'attention de nos lecteurs** sur l'annonce de notre quatrième page intitulée : *Très jolie maison à louer.* 36121—18577


## TOURCOING

**M. Le Chevalier**, professeur au collège de Morlaix est chargé du cours d'anglais au lycée de Tourcoing.

**Disparition inexplicable.** — M. Maghin, chauffeur à l'établissement de M. Robbe, rue Bellevue, avait accroché sa montre dans une petite salle de mécanicien. L'objet a probablement excité des convoitises, car il a disparu sans que son propriétaire eût pu s'expliquer de quelle façon.

Des soupçons s'étaient d'abord portés à faux : l'enquête démontrera probablement quel est le vrai coupable.

**Vol de lapins.** — Jeudi, dans la soirée, un voleur s'est introduit dans la cour de M. Leman-Vanhoute, rue de Lille, 110, et a enlevé deux lapins. Auteur inconnu.

**Saisie aux halles.** — M. Ausart, inspecteur des denrées alimentaires, a saisi 20 k. de poissons, reconnus impropres à la consommation.

*Procès-verbal a été dressé contre Pierre D...*, tricoteur, qui, après avoir bu à l'excès, faisait du tapage sur la voie publique.

**Les préposés** Cordette et Letendart de la brigade de Tourcoing, ont arrêté le nommé Laporte René, âgé de 26 ans, né à Courtrai et domicilié à Mouscron (Belgique) porteur de 5 kilos de café vert.


# LETTRES MORTUAIRES ET D'OBITS

IMPRIMERIE ALFRED REBOUX. — **AVIS GRATUIT** dans le *Journal de Roubaix* (Grande édition), et dans le *Petit Journal de Roubaix*.


## LILLE

**L'internat dans les hôpitaux de Lille.** — Pour faire suite à la nouvelle que nous avons reproduite d'après un de nos confrères de Lille, nous tenons à reproduire la protestation suivante que le corps de l'internat des hôpitaux de Lille vient d'adresser à M. le président de la commission des hospices :

« Monsieur le président,

» L'administration des hospices, en novembre 1888, faisait afficher sur les murs de la ville un concours pour quatre places d'internes titulaires, devant entrer en fonctions le 1er janvier 1889 ; cette affiche était signée de tous les membres de la Commission des hospices.

» Le lundi 3 décembre 1888, ce concours a eu lieu. Se sont présentés cinq candidats. Un candidat s'est retiré. Les quatre qui restaient en présence ont subi avec plein succès les épreuves du concours.

» En séance plénière, devant un auditoire composé d'une centaine d'étudiants, le jury, composé de professeurs de la Faculté et chirurgiens des hôpitaux, par la voix de son président, membre de la commission des hospices, a déclaré les quatre candidats, capables à remplir les fonctions d'interne.

» En présence d'une situation aussi nette, les corps de l'internat et de l'externat ne pouvaient pas soupçonner qu'au jour de la nomination, MM. les administrateurs manqueraient à leurs engagements publics. C'est cependant ce qui vient d'avoir lieu.

» En face de cette situation déplorable à tous les points de vue, préjudiciable aux intérêts de la science, de la Faculté et surtout des malades, les corps de l'internat et de l'externat ne pouvaient que protester avec la dernière énergie contre cette décision contraire à tous les précédents et à tout ce qui se passe dans les autres grandes villes de France.

» Fait à Lille, en réunion plénière, le 19 décembre 1888.

» Ont signé : les corps des internes et des externes et les stagiaires. Et MM. Fotet, Deblèvre, Wertheimer, Lemoine, etc., membres du jury. »

**Etat major général.** — L'*Officiel* publie la nomination de M. le général de brigade de Recouart d'Hérouville, disponible, au commandement de la 62e brigade d'infanterie (31e division, 16e corps d'armée) et des subdivisions de région de Mende et de Rodez, à Rodez, en remplacement de M. le général Bernard.

**Un accident mortel à l'usine de Fives.** — Le nommé Victor Edven, âgé de 41 ans, rabotteur en fer, demeurant 12, rue Vandenberghe, est grimpé pour aider ses camarades à placer une courroie sur une échelle. Arrivé à la hauteur de de l'arbre il saisit la courroie qu'il essaya de tendre afin de donner plus de prise à l'ouvrier qui était occupé à la serrer. Tout à coup un cri de détresse retentit et les trois hommes qui se trouvaient sur le sol aperçurent Edven que la courroie entraînait.

On est cours immédiatement prévenir le mécanicien pour qu'il arrête sa machine et on a constaté que le malheureux a été broyé. Il en laisse une veuve et huit enfants en bas-âge dont l'aîné a treize ans.

**Le Comice agricole** se réunira, mercredi prochain, 23 janvier, à 11 heures un quart du matin, après l'obit anniversaire.

**Cette réunion, aura lieu à la Mairie, entrée** par la cour intérieure. Voici l'ordre du jour :

1. Lecture du procès-verbal de la dernière séance 2. Correspondance; 3. Installation du bureau pour l'année 1889; 4 Rapports et scrutins sur l'admission de membres titulaires; 5. Présentation de nouveaux membres; 6 Vallet-Rogez. — L'impôt sur les mélasses étrangères; 7. M. Vallet Rogez. — Des moyens à employer par les agriculteurs pour déjouer les manœuvres des spéculateurs à la hausse sur les engrais; 8. MM. Moyaux et Schmitt. — De l'emploi des bœufs comme moyen de traction dans les fermes; 9. Rapport du trésorier sur sa comptabilité; 10. Proposition de diplômes trentenaires; 11. Questions diverses.

## CONCERTS ET SPECTACLES

**Roncq.** — Dimanche 20 janvier, à 5 heures du soir, dans l'école libre des frères (près la gare) grand concert donné par les anciens élèves avec le bienveillant concours des artistes distingués, entre autres M. Jules Watteeuw et Paul Deldycq, dont l'éloge n'est plus à faire.

Le pianoforte tenu par M. Carlos Desurmont, l'excellent accompagnateur tourquennois.

La salle peut contenir un millier de personnes. Prix du cachet un franc.

A l'issue du concert, les anciens élèves jueront : *La consigne est de ronfler*, vaudeville en un acte. Cette soirée promet d'être très brillante.

On peut se procurer des cachets à l'imprimerie du *Brouteux*, rue Desurmont à Tourcoing, et à Roncq, chez M. Louis Vienne, fabricant de toiles.

## Tribunal correctionnel de Lille

Présidence de Mr du Liscouët, juge d'instruction

*Audience du vendredi 11 janvier 1889*

La scène se passe dans un cabaret de village à Harlier. Une grande fille, aux yeux noirs, est en train de servir les consommateurs qui arrivent nombreux ce soir-là. D'où vient cette affluence inaccoutumée, car les grâces de la belle n'y sont pas étrangères, mais il y a un motif de plus. C'est qu'on va tirer à la loterie une montre en or, dont voulait faire argent un gars du voisinage.

Celui-ci, en arrivant, n'avait pas été sans présenter ses hommages à la demoiselle du comptoir. Elle, comme toutes les femmes, aime les parures brillantes et la montre avait particulièrement excité ses convoitises. Sa la faire offrir par son propriétaire, elle ne pouvait pas y songer. C'était là don princier, et le garçon avait trop escompté les beaux écus qu'elle allait lui rapporter.

Mais n'y a-t-il moyen de se la faire attribuer par ruse, et faire croire que la fortune, toujours aveugle, s'était, ce soir là, débandé les yeux pour accorder ses faveurs à la beauté de ces lieux.

Y est-il complot? Toujours est-il que, pour donner satisfaction à sa prétendue, le jeune homme ne mit, dans le sac, que des billets, portant les numéros pris par elle. On n'y verrait que du feu et tout le monde serait satisfait. En effet, la jeune fille gagna la montre, qu'on ne pouvait pas manquer, mais, on avait compté sans le garde champêtre.

Il avait pris des billets et fut déçu dans ses espérances, soupçonnant la ruse, il mit la main dans le sac et découvrit la fraude. Le garçon eut beau présenter immédiatement un autre sac rempli de tous les numéros vendus, disant qu'il s'était trompé, on ne le crut pas et procès-verbal fut dressé contre le fraudeur et contre celle à qui le tour avait profité.

A l'audience, la jeune fille prétend qu'elle a bien manifesté le désir de gagner, mais qu'elle n'a pas donné le malicieux conseil de frustrer les autres porteurs de billets, et son compagnon a en tort d'y donner satisfaction par un moyen déshonnête.

Le président demande au garde: La jeune fille était-elle l'amie du propriétaire de la montre ? — R. Monsieur le président je ne sais pas; je crois que ce soir-là elle était avenante pour tout le monde.

Des suppositions aussi peu confirmées ne peuvent étager une condamnation, et sur la demande du ministère public, la jeune fille est acquittée. Le jeune homme bénéficie de circonstances atténuantes ; il est condamné à vingt cinq francs d'amende.

## NORD

**Le nouveau procureur de Cambrai.** — Le *Morbihanais* nous apporte quelques intéressants détails sur le cas de M. Toullie, procureur de la République à Vannes, qui vient d'être nommé au même poste à Cambrai.

Ce déplacement, qui n'était nullement sollicité par M. Toullie, constitue une disgrâce dont voici l'explication :

A la suite des enquêtes faites par le parquet de M. le procureur de la République Toullie, une condamnation en police correctionnelle est intervenue contre un conseiller municipal républicain de la ville de Vannes, prévenu de s'être rendu complice de vol par recel, au détriment de l'Etat.

Le crime du procureur de Vannes, on le voit, est énorme.

Aussi, quelques jours après, M. Toullie, qui avait toujours appartenu au ressort de Rennes, est envoyé en disgrâce à Cambrai.

C'est beau d'être magistrat sous le règne de Ferrouilla!, quand on veut faire son devoir.

**Déraillement à Merville.** — Le train venant de Berguette et arrivant à Merville vers cinq heures 1/2 du soir a subi, jeudi, un accident qui, d'ailleurs, n'a occasionné qu'un retard assez considérable.

Un aiguilleur n'ayant pas effectué assez vite la manœuvre nécessaire pour produire un changement de voie, la locomotive a déraillé, entraînant les deux ou trois wagons qui venaient en tête.

Fort heureusement, le train se trouvait presque en gare et ralentissait considérablement sa marche.

Les voyageurs en ont été quittes pour une assez forte secousse.

## BELGIQUE

**Mouscron.** — Aujourd'hui samedi, le Conseil communal se réunira à 7 heures du soir, en séance publique ; en voici l'ordre du jour :

1. Remise des diplômes aux lauréats du concours des écoles primaires ; 2. Nomination d'un membre du bureau de bienfaisance ; 3. Nomination d'un membre des hospices civils ; 4. Formation provisoire du budget de 1889.

**La célèbre brochure militariste.** — Notre correspondant de Bruxelles nous a annoncé hier par télégramme l'apparition de la brochure : *La Belgique actuelle au point de vue commercial, colonial et militaire. Programme de politique nationale*,

Ne l'ayant point encore reçue, nous empruntons à un journal de Bruxelles l'analyse qu'il en fait aujourd'hui.

» Parue sans nom d'auteur, cette brochure, dit notre confrère, porte avec elle une forte odeur de libéralisme. Selon l'*Etoile*, elle serait due « à l'une des personnalités les plus en vue du monde politique » Cherchez !...

» Selon la *Réforme*, la brochure, « dont l'auteur occupe, dit-on, une haute situation politique » pourrait s'intituler « le programme du roi ». L'organe radical hésite entre le général Brialmont et le baron Lambermont (?)

« Que ce soit Monsieur « n'importe qui » !...

» Le fait est que cette œuvre d'un militariste convaincu paraît émaner aussi d'un libéral renforcé.

» Un seul fait permet d'en apprécier la tendance. Les deux tiers de cette élucubration sont consacrés à la question militaire. M. Woeste y est traité « d'homme funeste! » La Fédération des cercles catholiques et des associations conservatrices est désignée sous le nom de *Ligue antipatriotique*!!! au même titre que les Associations socialistes et anarchistes.

» Cela donnera une idée suffisante du *factum* »

**Assassinat suivi de vol près Liège.** — Dans la nuit de lundi dernier, un assassinat a ensanglanté la commune de Saint-Nicolas près Liège. Vers 3 heures du matin, on trouvait gisant dans une mare de sang, un individu qui avait le crâne fracassé qui ne tarda pas à expirer.

Nul doute que le mobile de cet assassinat ne fut le vol ; car quand on releva la victime on constata qu'elle était complètement dépouillée. L'assassin, âgé de 20 ans est arrêté.

**Ville d'Anvers.** — *Emprunt de 183,440 000 francs de 1887. — 10e tirage au sort. — 10 janvier 1889.* — La 26 série suivante, de 26 pièces, est sortie :

| | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| 729 | 8163 | 19066 | 28601 | 38001 | 52024 | 63345 |
| 5560 | 9211 | 21585 | 32284 | 38747 | 58363 | 65720 |
| 6782 | 11023 | 23216 | 37837 | 41721 | 63689 | 67249 |
| 7507 | 13741 | 25264 | 36332 | 48651. | | |

**ETAT-CIVIL.** — *ROUBAIX.* — *Déclarations de naissances du 11 janvier.* — Léon Lecerf, rue des Longues Haies, cour Baas, 6 — Charles Dassonville, rue de l'alouette, 60 — Jules Crombez, rue Dampierre, 9. — Daniel Dewisme, rue Turgot, impasse Turgot, 13. — Achille Balcaen, rue Bernard, cour Vervacque, 2 — Jules Gallet, rue du Tilleul, 21. — Henri Lahaye, rue Saint-Amand, cour Denel, 4 — Alice Defrenne, rue Malplaquet, 21. — Henri Vansteenkiste, rue de la Halle, 3. — Malvina Lefebvre, rue du Tilleul, cour Buzon, 2. — Joseph Dhont, rue des Longues-Haies, cour Roussel, 1. — Emile Delcourt — Maria Vanderauwera, rue des Anges, cour Méaux, 7. — Madeleine Boghaert, rue de l'Alouette, 63. — *Mariage.* — Léon Cordonnier, 27 ans, lieutenant au 87e de ligne, à Saint-Quentin, et Stéphanie Wibaux, 23 ans, sans profession. — *Déclarations de décès du 11 janvier.* — Amélie Gras, 66 ans, sans profession, aux Petites-Sœurs. — Elise Decroby, 1 an, rue de la Chaussée, 4. — Théophile Bourry, 30 ans, rue de Béthune, 7 — Bernard Martens, 47 ans, tisserand, rue Archimède, 39. — L. Lefebvre, présenté sans vie, Hôtel-Dieu.

*TOURCOING* — *Déclarations de naissances du 11 janvier.* — Alexandre Devos, rue Vandevenne. — Marie Deroyssche, rue du Chêne-Houpline. — Germaine Vandendriessche, à la Bourgogne. — Gabrielle Hennion, rue du Clocher. — Martha Florin, rue de la Blanche-Porte. — Hélène Delannoy, rue de Paris. — Oscar Bucquoye, rue de la Laite. — *Déclarations de décès du 11 janvier.* — Laure Frecon, 8 jours, rue Saint-Jacques — Juste Blanquart, 7 ans, rue Saint-Roch. — Eugène Delporte, 33 ans, négociant, rue des Vachers. — Juliette Voit, 67 ans, sans profession, sentier du Jambon. — Julien Vuylsteke, 4 mois, rue du Hêne. — Henri Desmaret, 57 ans, sans profession, Hôtel-Dieu.

*WATTRELOS.* — *Déclarations de naissances du 5 au 9 janvier.* — Marie Dhaen, Touquet. — Pierre Buttin, Place. — Léon Destoop rue du Moulin. — Clément Verleven, Sartel. — Paul Sarrazin, Place. — Hélène Selle, rue du Moulin — Fortuné Stellemmans, Touquet — Auguste Vanoverbergh, Vieille-Place. — Hortense D'hecdene, Vieille-Place. — Malvina Dhaenens, Touquet, — Georges Delplace, Sartel. — *Publications de mariages* Joseph Blanchemaison, 23 ans, pharmacien, et Marie Fourlinnie, 22 ans, sans profession. — Adolphe Leleng, 23 ans, journalier, et Clémence Evrard, 21 ans, sans profession. — Théophile Ganseman, 22 ans, tisserand, et Marie Bee's, 22 ans, tisseande. — *Mariage.* — Louis Lamps, 33 ans, tisserand, et Hortense Nys, 20 ans, tisserande — Ferdinand Guilleman, 23 ans, tisserand, et Philomène Delaisse, 29 ans, peigneuse. — *Déclarations de décès du 6 au 9 janvier.* — Marguerite Everaert 4 mois, Ste-Marguerite — Joséphine Hocepied, 71 ans 8 mois, ménagère, Houzarde — Denis Destombes, 52 ans 2 mois, rentier, Houbaute. — Henri Jon et, 9 jours, Sainte-Marguerite.

*HEM.* — *Déclarations de naissances du 1er au 6 janvier.* — Julia Deitour, rue Poivrée — Alida Angèle, à l'Hempompont. — Georges Delattre, Petit-Lannoy — Marie Bonnier, Petit-Lannoy. — Rosina Delerue, Trois-Baudets. — Jean-Baptiste Duquenne, rue Pauvrée. — Jean Mertens, Petit Lannoy. — *Mariage.* — Ferdinand Prevost, 32 ans, domestique à Hem, et Adelaïde Couroubie, 21 ans, journalière à Hem. — *Déclarations de décès du 1er au 15 janvier.* — Louis Droissart, 80 ans, Place — Rosalie Decoyère, 62 ans, Trois-Baudets. — Oscar Libert 2 mois, Petit-Lannoy

*LANSELLES.* — *Déclaration de naissance du 27 décembre 1888 au 11 janvier 1889.* — Gabrielle Bossut, le Cagebert. — Jeanne Verheyde, la Bassée.

*HALLUIN.* — *Déclarations de naissances du 6 au 9 janvier.* — Paul Vervacque, rue Palestro. — Jeanne Vanreulen, rue de Linselles. — Marie Titegate au Mont. — Remy Dutholt, rue Varna — Sophie Logie, rue Saint-Denis. — Léonie Vandewoghe, rue de Lille cour Modart — Henri Vanoverschelde, au Mont. — Mathilde Debiens, rue Fraze. — Germaine Dejonghe, au Mont. — Emile Vambule, au Colbras. — Joseph Parmentier, rue d'Arcole. — Lucie Tuerf, rue François — *Déclarations de décès du 6 au 9 janvier.* — Marie Titeghate, 3 jours, au Mont. — Emile Strobe, 7 mois, au Bois du Duc, Mont. — Dervaux, présenté sans vie, rue de Lille, 180.

## CONVOIS FUNÈBRES & OBITS

Les amis et connaissances de la famille BOURY-CARPENTIER qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Théophile-Vindicien BOURY, décédé à Roubaix, le 10 janvier 1889 dans sa 71e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à la Messe de Convoi qui sera célébrée le samedi 12 courant, 9 heures 1/4 aux Vigiles de Morts, qui seront bénites le même jour, à 3 heures 1/2 du soir, et aux Convoi et Service solennels qui auront lieu le lundi 14 du dit mois, à 10 heures 1/2 du matin, en l'église Saint-Christophe, à Tourcoing. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue de Lille, 53, à Tourcoing. 18590—33447

Un Obit solennel du mois sera célébré en l'église du Saint-Rédempteur, à Roubaix, le mardi 15 janvier 1889 à 9 heures, pour le repos de l'âme de Dame Coralie LEURIDAN épouse de M. Jean-Baptiste DUQUENNOY, décédée à Roubaix, le 12 décembre 1888, dans sa 25e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel du mois sera célébré en l'église Saint-Joseph, à Roubaix, le lundi 14 janvier 1889, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Henri MARISSAL, époux de Dame Clémence BAYARE, décédé à Roubaix, le 8 décembre 1888, à l'âge de 60 ans et 5 mois, administré des Sacrements de notre mère la Ste-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel du mois sera célébré au Maitre-Autel de l'église Saint-Eloi (Blanc-Seau-Tourcoing), le lundi 14 janvier 1889 à 10 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Monsieur Louis-Joseph BAUGARNE, député du Nord, membre du Conseil de Fabrique de sa paroisse, membre de la Société de Saint-Vincent-de-Paul, président honoraire du Comice Agricole de Lille, ancien membre de la Chambre Consultative d'agriculture, Chevalier de la Légion d'Honneur, ancien Maire de Croix époux de Dame Hortense LEROUX pieusement décédé à Paris, le jeudi 22 novembre 1888, dans sa 73e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel du mois sera célébré en l'église Saint-Sépulcre, à Roubaix, le lundi 19 janvier 1889, à 8 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Dame Rosalie COMBLEZ, veuve de M. Léopold CARREAU, décédée à Roubaix, le 9 décembre 1888, dans sa 76e année, administrée du Sacrement de l'Extrême-Onction. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel anniversaire sera célébré en l'église Notre-Dame, à Roubaix, le lundi 14 janvier 1889 à 9 heures très-précises, pour le repos de l'âme de Dame Aimée-Catherine-Joseph TERREIN veuve de M. Charles-Louis HOLVOET, décédée à Roubaix, le 14 janvier 1888, dans sa 71e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

## *CHOSES ET AUTRES*

On a de mauvaises nouvelles d'un vieux tripoteur qui a comparu, il y a peu de temps, en police correctionnelle pour escroquerie :

— Comment va-t-il ? demandait un coulissier.

— Très mal. Il est condamné par les médecins.

— Par les médecins ! alors *ça ls'change* !

A la Bourse.

— Enfin.... comment faites vous pour gagner?

— Moi ?... je joue à la hausse sur la Tour Eiffel !

# DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

*(De nos correspondants particuliers et par FIL SPECIAL)*

### M. Drumont et le général Boulanger

M. Drumont, l'auteur de la *Fin d'un Monde*, interviewé par un de nos confrères, a dit :

« J'ai pour ami un brave officier, une de ces âmes admirables et belles, un de ces héros de dévouement comme l'armée en produit et dont j'essaierai peut-être un jour le portrait. Il a eu Boulanger comme capitaine instructeur à Saint-Cyr, il a servi dans son régiment pendant le siège de Paris, il s'est retrouvé sous ses ordres à Bitley et il n'a demandé qu'une faveur à son colonel devenu ministre, celle d'être envoyé au Tonkin...

Eh bien! cet homme, qui est un des généraux de l'avenir et qui, s'il publiait ce qu'il a noté d'une plume de penseur et de poète, au cours de sa vie de soldat, aurait cette marqué sa place au premier rang de nos écrivains, m'a toujours parlé de Boulanger avec un sentiment d'affection profonde. Le fait qu'un chef inspire ces sentiments à certains êtres élevés qui l'ont approché de près est un élément d'information dont un psychologue doit tenir grand compte pour juger un homme qui est l'objet de tant d'appréciations passionnées. »

### Le crime de Bradford

Londres, 12 janvier. — L'enquête sur le crime de Bradford continue.

*Les témoignages des agents de police* et des médecins établissent que l'assassin avait longuement préparé son crime; les mutilations du cadavre ont été faites par une personne très experte en anatomie.

Le prisonnier a été relâché, aucune preuve de sa culpabilité n'ayant pu être établie.

### Manifeste boulangiste

Les journaux boulangistes publient la proclamation suivante :

« Electeurs de la Seine !

» J'aurais laissé sans m'émouvoir retourner à l'égout, d'où elles sortent, les injures et les calomnies des parlementaires exaspérés.

« Mais voici que leurs fureurs impuissantes s'attaquent maintenant à la patrie même. Leur candidat a osé placarder dans le département de la Seine cet outrageant appel à la lâcheté :

» PAS DE SEDAN !

« Les Sedan! c'est à l'incurie gouvernementale, aux expéditions lointaines et ruineuses que nous les devons. Est-ce donc la peine d'avoir dépensé tant de travail et tant de millions dans la réorganisation de cette armée dont tous les Français font maintenant partie, pour qu'en ces d'attaque celui qui s'intitule « candidat de la République » ne trouve à nous prédire que la défaite !

» La France n'a plus aujourd'hui de Sedan à redouter, car, en même temps qu'elle veut résolument la paix, elle se sent de force à se défendre contre les provocations comme à subir les assauts dont on la menacerait.

» Escompter l'invasion, c'est à ce degré d'abaissement que sont tombés mes adversaires!

» Electeurs de la Seine,

» Les Sedan, nous savons mieux qu'eux ce qu'ils coûtent. Où était-il donc pendant la guerre, le candidat qui adresse à notre armée ce suprême outrage? Nous ne l'avons vu à Champigny ni parmi les combattants, ni parmi les blessés.

» D